

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2006**

**Délibération
n° 2006.02.015**

**Convention de
partenariat tripartite
avec l'association
Charente Nature et
l'Inspection
académique de la
Charente pour la
mise en place de
programmes de
sensibilisation en
milieu scolaire -
année 2006**

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 janvier 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, , Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, , Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, François ELIE à Gérard MARQUET, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Patrick RIFFAUD à Jean-Yves DE PRAT.

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT**CONVENTION DE PARTENARIAT TRIPARTITE AVEC L'ASSOCIATION CHARENTE NATURE ET L'INSPECTION ACADEMIQUE DE LA CHARENTE POUR LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE - ANNEE 2006**

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême propose un partenariat avec l'Inspection Académique de la Charente et l'association Charente Nature, pour la mise en place et le développement de programmes pédagogiques sur le thème des déchets, de l'eau et des milieux naturels.

Afin de mettre en œuvre ces programmes de sensibilisation pour l'année 2006, il est proposé de signer une convention tripartite entre l'Inspection Académique de la Charente, l'association Charente Nature et la ComAGA.

Le budget de l'opération est fixé de la façon suivante :

- Programme sur les déchets (Rouletaboule) : 2 982 € pour 7 classes participantes
- Programme sur l'eau (Ricochets) : 6 564 € pour 12 classes participantes
- Programme sur les milieux naturels : 7 760 € pour 10 classes participantes

Total : 17 306 €

Auquel s'ajoute le coût des retransmissions scolaires fixé à 215 € par jour et par animateur présent.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 11 janvier 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention à intervenir.

D'AUTORISER Monsieur le Président à la signer.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6288 – rubrique 830.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

07 février 2006

Affiché le :

07 février 2006